

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
15 juin 2003  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 14 juillet 2003, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous prier d'autoriser M. Javier Solana, Secrétaire général et Haut Représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune de l'Union européenne à participer, au nom de l'Union européenne, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, au débat que le Conseil tiendra le 18 juillet 2003 sur la question de la République démocratique du Congo.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Marcello Spatafora

